



# Systeme d'Alerte Précoce Alimentaire au Burundi - SAP/SSA

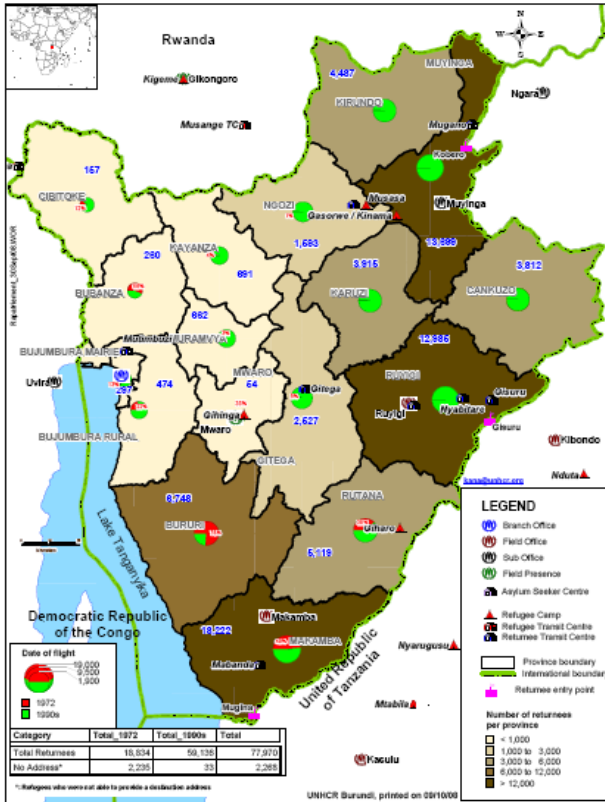
# Surveillance de la Sécurité Alimentaire au Burundi - SAP/SSA

Bulletin n°75 / Octobre 2008

Publication / Novembre 2008



UNHCR BURUNDI  
NUMBER OF RETURNÉES PER PROVINCE IN 2008  
As of 30 September 2008



► Les pourparlers entre le Gouvernement et le FNL stagnent, les assassinats et les vols à main armée se multiplient, ...

► Le mouvement de rapatriement facilité par le HCR depuis 2002 s'accélère. L'aménagement des « villages de paix » a commencé,...

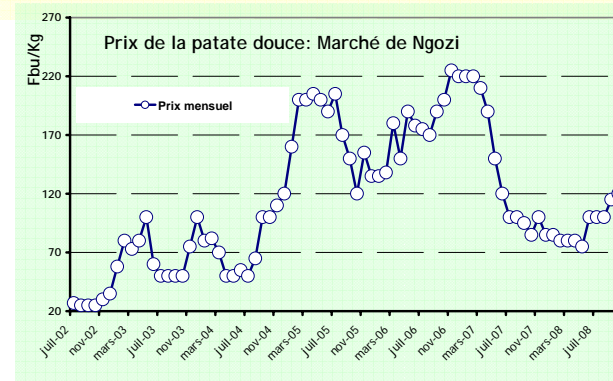
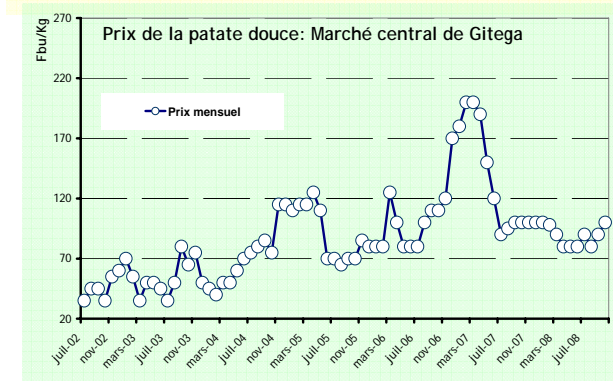
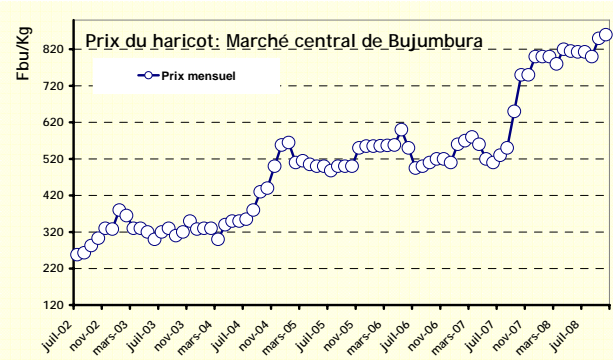
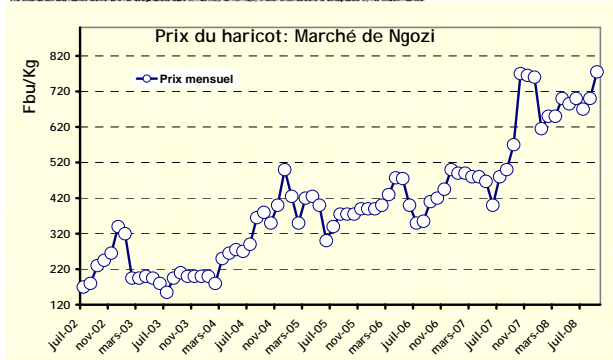
► La pluie n'étant pas encore survenue dans le Bugezera ni dans le Moso fin d'octobre, la mise en place de la saison 2009A y est retardée,...

► Les récoltes précoces de la saison 2008C contribuent à atténuer la période de soudure pour ceux qui ont accès aux marais ; la situation alimentaire est en revanche de plus en plus problématique pour les autres, ...

► Les données fournies par l'UNICEF indiquent une augmentation de nouvelles admissions en octobre par rapport à septembre 2009, ...

► La FAO/CAUR assiste les ménages vulnérables en semences céréalières et en boutures de manioc et patate douce en octobre et novembre 2008. En octobre, le PAM a distribué 2.980 tonnes de nourriture à 373.302 bénéficiaires dont 60% en destination des provinces du nord les plus à risque - 33% aux rapatriés à travers tout le pays et 29% en distributions ciblées,...

📖 A lire dans le bulletin.....



Ce bulletin mensuel a pour but de prévenir des crises alimentaires graves et de relater l'évolution de la sécurité alimentaire sur le territoire national. Il émane d'une collaboration entre la FAO, OCHA, PAM, UNICEF, MINAGRIE et ONG opérationnelles sur le terrain, avec l'appui des bailleurs comme OFDA et UE.



Contacts SAP/SSA : [Etienne.Peterschmitt@fao.org](mailto:Etienne.Peterschmitt@fao.org) ; [Alexandre.Huynh@fao.org](mailto:Alexandre.Huynh@fao.org) ou [Methodie.Niyongendako@fao.org](mailto:Methodie.Niyongendako@fao.org) ; [Liberat.Mfumukeko@fao.org](mailto:Liberat.Mfumukeko@fao.org)

## 1. Situation sécuritaire et mouvements de population

La sécurité est de plus en plus trouble depuis l'échec des tentatives de reprise des négociations sur la mise en œuvre de l'accord global de cessez-le-feu entre le Gouvernement du Burundi et le mouvement Palipehutu/FNL<sup>1</sup>. Un accord de cessation des hostilités a été signé par les deux belligérants en septembre 2006 sans toutefois être mis en application. Les deux parties se sont convenues de mettre en place un « Mécanisme Conjoint de Vérification et de Suivi (MCVS) » chargé de définir les modalités de mise en application de l'accord. Depuis le mois de juillet 2008, les pourparlers ont avorté et un regain de tension a été perçu, notamment dans les provinces de Cibitoke, Bubanza et Bujumbura Rural, ainsi qu'à la périphérie de la réserve naturelle de la Kibira.

Dans ce climat sécuritaire incertain, les combattants du FNL/Palipehutu, qui regagnent progressivement leurs anciennes positions, rançonnent la population déjà très vulnérable. La période est également entachée de cas d'assassinats ciblés et de nombreux cas de vols à main armée relevés à travers le pays.

Le mouvement de retour des réfugiés burundais est très important depuis le mois de mars. Selon le HCR, un total de 84.827 personnes sont rentrées volontairement de janvier à octobre 2008 sous la facilitation du Commissariat, totalisant plus de 460.000 rapatriés depuis 2002 (soit 5,8% de la population burundaise). Le HCR signale également que 267.103 Burundais sont encore en exil, principalement en Tanzanie (244.430), dont 194.692 réfugiés en 1972 et 49.738 réfugiés en 1993. Le HCR estime qu'environ 172.000 réfugiés de 1972 demanderont la nationalité tanzanienne et demeureront en Tanzanie.

Les expulsés quant à eux s'élèvent à 10.151 personnes depuis 2007 et s'inscrivent parmi les groupes des plus vulnérables qui nécessitent un appui humanitaire

Le HCR signale par ailleurs que 28.642 réfugiés et demandeurs d'asile vivent au Burundi, dont 98% en provenance de RDC. La plupart d'entre-eux vivent au Burundi depuis plusieurs années. Le HCR n'a pas constaté d'afflux au Burundi suite aux récents combats au Nord Kivu. Suite au réenregistrement en cours de tous les réfugiés présents au Burundi (avec relevé d'empreintes digitales), leur effectif réel pourrait s'avérer surestimé, selon le HCR.

## 2. Situation pluviométrique

Une pluviométrie mitigée a caractérisé le mois d'octobre. Elle a été globalement satisfaisante dans les hautes et moyennes altitudes, mais elle a été accompagnée de cas de grêle et de vents violents par endroits. Des cas d'inondations ont également été relevés causant des pertes sur les cultures des marais.

Des pluies très déficitaires ont par contre été signalées dans les régions de basses altitudes. Elles ont été sporadiques dans l'Imbo et presque inexistantes dans le Bugesera et le Moso jusqu'à fin octobre, ce qui a entravé la mise en place de la saison 2009A dans ces régions. Les prévisions pluviométriques d'ICPAC (IGAD<sup>2</sup>-*Climate Predictions and Applications Center*) du mois de septembre 2008 avaient d'ailleurs signalé une pluviométrie normale avec une tendance à l'excédent pour une grande partie du pays pour la période d'octobre à décembre 2008.

## 3. Situation agricole

L'arrivée des pluies fin septembre sur la plus importante partie du pays aura redynamisé les activités agricoles après trois mois de saison sèche. Les cultures de marais installées entre juin et juillet pourront ainsi arriver à maturité. Par ailleurs, les ménages ayant accès aux marais ont procédé à des récoltes précoces de haricot, de patate douce et de pomme de terre à la fin octobre. Il faudra noter que dans les zones concernées, les inondations ont réduit les perspectives de récolte 2008C telles qu'annoncées dans les précédents bulletins SAP/SSA.

La mise en place de la saison 2009A poursuit son cours. D'après les informations recueillies à la fin du mois sous revue, les principales cultures vivrières de haricot et de maïs présentent un aspect prometteur dans les hautes et moyennes altitudes qui ont connu l'arrivée des pluies dans les délais, au début du mois de septembre. Elles sont au stade du sarclage. Des doutes sur la saison se dessinaient chez les ménages-repères des régions du Bugesera et du Moso, qui n'avaient pas encore, à la fin octobre, connu des pluies effectives permettant d'installer les cultures. Ces doutes sont en partie fondés sur le souvenir récent des enquêtes sur les très mauvaises saisons agricoles A depuis environ cinq ans. Il faut signaler que la période limite de mise en place de la saison est mi-octobre. De ce fait, l'éventualité que la mise en place des cultures n'ait pas lieu dans ces régions subsiste.

---

<sup>1</sup> Parti pour la Libération du Peuple Hutu – Front National de Libération

---

<sup>2</sup> Intergovernmental Authority on Development

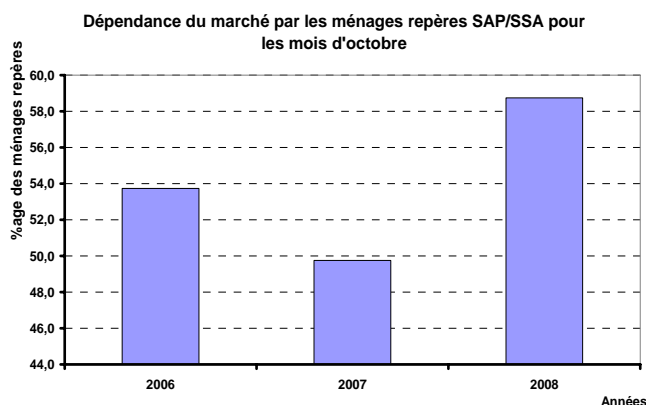
Une particularité de la saison en démarrage est l'aboutissement du programme de multiplication intensive des boutures de variété manioc tolérantes à la mosaïque sévère, avec la distribution des boutures aux ménages les plus affectés. Ainsi, la campagne de distribution a débuté au mois d'octobre à Rumonge au profit de 330 ménages récemment rapatriés, installés dans le village de Mutambara. La FAO assistera 150.000 ménages vulnérables en boutures de manioc tolérant à la mosaïque sévère au cours des saisons agricoles 2009A et 2009B, à raison de 500 boutures par ménage.

#### 4. Disponibilité Alimentaire

Les récoltes précoces de haricot, patate douce et pomme de terre en marais, réalisées en octobre, ont contribué à atténuer la période de soudure pour ceux qui ont accès aux marais. L'enquête sur le statut socio-économique des ménages repères réalisée en octobre 2008 a établi que 65% des ménages ont accès aux marais avec une grande disparité selon les régions : moins de 10% y ont accès sur la Crête Congo-Nil. La plupart de ces ménages disposent au maximum de 10 ares.

En effet, les récoltes des marais, bien que très modestes par rapport à la production annuelle (environ 15%), ont lieu au moment du pic de la période de soudure et permettent aux ménages d'accéder aux récoltes de la saison A qui ont lieu à partir de décembre.

La sécurité alimentaire est en revanche de plus en plus instable pour les familles à faible accès (ou sans accès) aux marais dont l'alimentation provient quasi exclusivement du marché. Le graphique qui suit montre que le pourcentage des ménages repères SAP/SSA qui ont recours au marché pour se nourrir est plus important en 2008 par rapport aux deux années passées. Cette dépendance



au marché pour se nourrir est confrontée et corrélée à une augmentation généralisée des prix des denrées alimentaires et à l'épuisement des stocks. Les milieux urbains sont frappés par ce

phénomène de par la structure de leurs dépenses alimentaires ; les populations rurales vulnérables le sont quant à elles dès que les récoltes faiblissent.

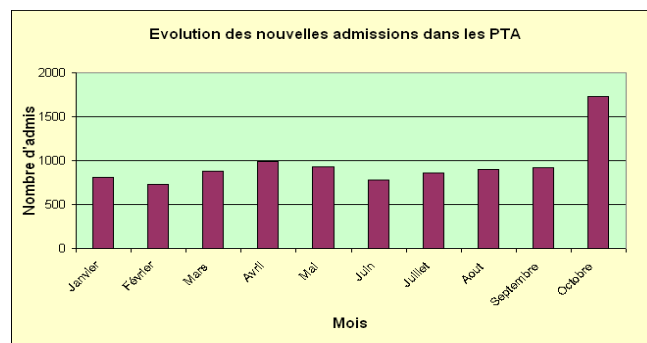
Par ailleurs, les résultats du le rapport du FSMS<sup>3</sup> réalisé par le PAM en octobre indiquent que le niveau des dépenses alimentaires mensuelles des ménages est passé de 14.800 FBu en juin à 18.800 FBu en octobre 2008 ; ce qui a porté la proportion des dépenses alimentaires dans les dépenses globales du ménage à près de 60%. Ainsi les ménages avec un score de consommation alimentaire insuffisant ont également augmenté, passant de 8 à 10% pour la même période de juin à octobre. Les ménages recourent à cet effet à des mécanismes d'usure pour se nourrir afin de traverser la période de soudure en cours.

Outre la réduction du nombre et de la qualité des repas, le rapport du FSMS d'octobre a relevé certains des principaux mécanismes adoptés par les ménages : vente des biens (17% des ménages), du bétail (14%), des cultures sur pied (10%), emprunts ou hypothèques (42%), et une augmentation de l'exode rural des jeunes et de la mendicité dans les centres urbains. Ce rapport indique que le Moso et l'Imbo, ayant connu le déficit hydrique et la forte incidence des maladies, l'Est et le Sud du pays qui connaissent un afflux important des rapatriés, les provinces du Centre-Nord du pays les plus densément peuplées et dont les cultures des marais ont été affectées par les inondations de septembre 2008, ainsi que les ménages régulièrement rançonnés par les groupes armés sont les plus à risque d'insécurité alimentaire.

#### 5. Situation Nutritionnelle

Les nouvelles admissions au cours du mois d'octobre révèlent une légère augmentation par rapport au mois de septembre, aussi bien dans les services nutritionnels de supplémentation que thérapeutiques. Cette augmentation s'explique par l'effet de saisonnalité de la malnutrition que le Burundi connaît depuis plusieurs années.

Les provinces ayant principalement accueilli ce supplément de malnourris sont Karuzi, Kirundo,



<sup>3</sup> Food Security Monitoring System

Makamba, Kayanza, et Muyinga.

En effet les nouvelles admissions passent de 918 à 17.343 bénéficiaires dans les centres de Programmes de Traitement Ambulatoires (PTA). Le démarrage des activités de STC (Soins Thérapeutique Communautaire) dans les provinces de Bujumbura Rural, Ruyigi et Rutana n'explique pas isolément cette augmentation. En effet, une admission de 689 patients dans ces provinces a été relevée en octobre. L'approche STC est fonctionnelle dans 10 provinces, et il est prévu une couverture totale pour l'année 2009.

## 6. Réponse aux urgences

En plus de l'appui en intrants agricoles de base aux vulnérables (principalement composé de semences de haricot, de semences maraîchères et de houes) sous forme de distributions générales et de foires aux semences réalisées entre la mi-septembre et la mi-octobre 2008, la FAO/CAUR procède à la distribution des semences céréalières (sorgho et riz) et de boutures des tubercules (patate douce et manioc). Ces intrants sont distribués aux vulnérables, prioritairement ciblés dans les zones de rapatriement, les régions naturelles de Moso, Bugesera et Imbo les plus frappées par les alias climatiques pendant la saison 2008B,

les zones les plus frappées par la mosaïque sévère du manioc et les provinces les plus densément peuplées. Sont concernés 25.000 ménages pour le riz, 25.000 pour le sorgho, 150.000 pour les boutures de manioc (2009A et 2009B) et 40.000 pour les boutures de patate douce.

En octobre, le PAM a distribué 2.980 tonnes de nourriture à 373.302 bénéficiaires dont 60% à destination des provinces du nord les plus à risque ; 33% aux rapatriés, et 29% en distributions ciblées. A la suite des restrictions commerciales prises par les pays voisins (Rwanda et Tanzanie) sur l'exportation des produits vivriers, le Bureau de pays du PAM a connu un stock déficitaire pour certaines denrées et a dû reporter quelques distributions. Pour faire face à la situation de pénurie alimentaire liée à la hausse des prix, le PAM prépare une réponse spécifique pour les milieux urbains non habituellement couverts par ses interventions. Une opération d'urgence de 3 millions de dollars US est en phase d'agrément. Cette opération focalisera son attention sur les associations féminines œuvrant dans le cadre du renforcement des capacités des plus vulnérables, et se basera prioritairement sur l'alimentation des enfants dans les centres d'appui communautaire.

### Coup de projecteur : Village de paix aux rapatriés- nécessité d'accompagnement agricole

Le rapatriement des réfugiés Burundais a commencé en 2002 sous la facilitation du HCR. Ces exilés appartiennent globalement à deux catégories : les réfugiés de 1993 et ceux ayant fui en 1972. Quand ils arrivent, la plupart de ceux de 1993 retrouvent leurs propriétés. Quand bien même elles sont occupées par les autres, les litiges sont bien souvent réglés à l'amiable. Par contre, la plupart de ceux de 1972 ne retrouvent plus leurs terres, physiques ou juridiques, et sont désemparés. Afin de permettre leur réinsertion socioéconomique dans la dignité, l'aménagement des sites d'accueil baptisés « **village de paix** » constituent une solution privilégiée par l'ensemble des acteurs œuvrant pour la réinsertion des rapatriés et des déplacés : gouvernement, agences de l'ONU et ONG. Ces sites seront érigés en extension aux sites des déplacés préexistants, ou sur des localités désignées par le gouvernement. Ils seront peuplés en suivant quelques principes : populations ethniques et sociales mixtes contribuant à la consolidation de la paix, accès aux ressources foncières et aux infrastructures de base (eau et assainissement, éducation, services administratifs, etc.). A l'heure actuelle, environ 14 villages sont prévus dans les provinces Kirundo, Muyinga, Cankuzo, Ruyigi, Rutana, Makamba et Bururi. Onze de ces sites devront être aménagés en 2009. La priorité de 2008 étant de réhabiliter le site de Gitara (commune Mabanda, province Makamba) et d'ériger 2 nouveaux sites : Nyakazi (commune Kibago, province Makamba) et Murembera (commune Giharo, province Rutana). Les trois provinces prioritaires s'attendent à accueillir 88% des réfugiés de 1972 d'après le HCR (52% pour Makamba, 27% pour Bururi et 9% pour Rutana).

En matière d'agriculture d'urgence, une mission rapide de FAO/CAUR au niveau des trois sites prioritaires propose une distribution de deux houes par ménages pour le labour de leur parcelle et la vente de main d'œuvre pour la survie des familles ; une distribution de boutures de manioc ; de patate douce ; de semences maraîchères ; de fruitiers ; vitro plants/rejets de bananiers ; de colocase, et une formation des ménages pour préparer la future réception de caprins et une auto-prise en charge progressive. Une partie de l'assistance est également proposée pour les vulnérables du milieu environnant pour éviter les frustrations et soutenir ainsi la cohésion sociale et la consolidation de la paix.

Les informations contenues dans ce bulletin ne reflètent pas nécessairement les vues de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture. Les appellations employées dans ce bulletin et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture aucune prise de position quant au statut juridique du pays ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières ou limites.